

224C2380
FR0000133308-FS0865

20 novembre 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ORANGE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 novembre 2024, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 novembre 2024, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations¹ et CNP Assurances² et LBP Prévoyance³, le seuil de 10% des droits de vote de la société ORANGE et détenir, directement et indirectement, 316 486 389 actions ORANGE représentant autant de droits de vote, soit 11,90% du capital et 9,98% des droits de vote de cette société⁴, répartis comme suit :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|--------------------------|--------------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| CDC (à titre direct) | 47 028 531 | 1,77 | 47 028 531 | 1,48 |
| Bpifrance Participations | 254 219 602 | 9,56 | 254 219 602 | 8,01 |
| CNP Assurances | 15 198 256 | 0,57 | 15 198 256 | 0,48 |
| LBP Prévoyance | 40 000 | ns | 40 000 | ns |
| Total CDC | 316 486 389 | 11,90 | 316 486 389 | 9,98 |

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ORANGE sur le marché par la société CNP Assurances.

¹ Bpifrance Participations SA est contrôlée par Bpifrance SA, elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'Epic Bpifrance.

² CNP Assurances est détenue par CNP Assurances Holding, elle-même détenue par La Banque Postale, elle-même détenue par La Poste, elle-même contrôlée par la CDC.

³ Contrôlée par la CDC.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 2 660 056 599 actions représentant 3 172 012 361 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.